

appelé (partele) d'une colébie pélasgique à Raout Bo-  
 fable aux environs de l'Asépe et de Lyzique; cette  
 et les Pélasges, sur l'origine desquels il ne nous est  
 transmis aucun détail, avaient de fréquentes dis-  
 putés, sans doute pour la démarcation de leurs des col. grecq.  
 frontières, avec les Dolions, peuple venu de Thessa-  
 lie à une époque plus récente. Le poète Apolloni-  
 us parle également (2) de ces Pélasges, et il leur don-  
 ne l'épithète de Nauprius.

(1) Lib. 1, l. 9 & 18. (2) Lib. 1 v. 107.

(a) M. 107 avant J. C.).

Les usurpations successives des premiers hellènes firent  
 rent plusieurs de ces pélasgiques à quitter la Thes-  
 salie pour aller s'établir en d'autres contrées; mais  
 la connaissance de ces diverses émigrations ne nous  
 est point parvenue. Nous savons seulement que les  
 environs de Lyzique furent occupés par une de  
 ces colonies, qui y prit le nom de Dolions. Zoro-  
 buste Schol. Apollon. lib. 1 v. 107) dans la neuvième  
 livre de son histoire, rendrait lui-même témoi-  
 gnage de l'origine pélasgique de ce peuple, et ad-

serait qu'il partit de la Thessalie lorsque les enfants d'Érechon s'établirent dans la Magnésie. A cette assertion j'ajouterais celle du savant commentateur d'Apollonius, qui prétend. (Ad Apollon. lib. I v. 962) également que les Deliens étoient une colonie thessalienne; ils vinrent se fixer dans la région voisine de l'Hellespont, sous la conduite d'Énée, dont l'origine nous est inconnue, mais dont la naissance thessalienne est attestée par ce même scholiaste: Arcus per se jivas Egeas (ad Apollon. lib. I v. 962). Cet Énée épousa la fille d'un roi de Thrace, et il eut Lyzius, qui régnoit au temps de l'expédition des Argonautes (Strab. lib. v. 516 et 948). Lenon a suivi une autre tradition, selon laquelle fut Lyzius, roi d'une des tribus pélasgiques de la Thessalie, qui fut le chef de cette colonie. Mais la différence qui règne entre ces deux opinions est trop légère pour mériter une discussion, et Lenon a voulu être dans doute que la fondation de Lyzius fut contemporaine de l'expédition des Argonautes.

(1) Narrat. XL, apud Phot. Lucile fait une civile allusion à l'origine thessalienne de Lyzius, dans ce vers  
Lyzius, Haemoniacae nobile gentis opus.

Trist. lib. I. et. X. v. 30.

## Dolions.

343

comme les ~~autres~~ qui n'empêche pas que l'établissement  
des Dolions n'ait été antérieur à cette époque. Le scholia-  
ste d'Apollonius nous donne une description assez  
fidèle du terrain occupé d'abord par cette colonie (Ad.  
lib. 2. 266) c'était une langue de terre étroite, réunie  
au continent par un isthme, et qui en avait été sé-  
parée ~~par~~ par un bras de mer. Aristide, Panegyricus (p. 61).  
par un de ces accidens physiques si commun dans  
les anciens temps.

L'établissement des Dolions commença d'abord des dif-  
ficultés de la part des ~~habitans~~ habitans fixés dans le voisinage  
(Apollodor. lib. 1. c. 18) ~~qui~~ fut pour se maintenir  
contre les fréquentes attaques de ces dangereux voisins,  
que Lyzius fit alliance avec un Roi des Pelages,  
que Parthénus (Irota. narrat. xxviii) nomme Pico-  
rus et épousa Larissa sa fille. La protection de  
ce prince lui permit d'asseoir son état naissant sur  
un socle plus solide, et il fonda la ville qui porta  
depuis son nom et en perpétua la mémoire. L'As-  
sèpe fut reconnue pour la limite naturelle de deux  
peuples rivaux (Schol. i. lib. v. 1115. Eustath. ad lib. d.  
1107) et les Dolions de Caraxés et la crainte que  
leurs implacables ennemis, occupés tout  
à l'heure auprès entre l'Asèpe, le marais Daul-

## Doljives.

344

lia et de Rhynchaus. Outre la péninsule de Lyrique  
 qu'ils avaient possédée dès le principe, et Dunorme,  
 qui faisait partie du même territoire, ils possédaient  
 encore une ville appelée Scyrmaus, dont parle Étienne  
 de Byzance (Stephan. Byz. v. Doljives. Συρμας.  
 Add. Magn. Etymol. H. v.) Quant à l'époque de cette  
 colonie je l'ai fixée, selon le scholiaste d'Apollonius  
 une génération, avant l'expédition des Argonautes,  
 c'est à dire, à l'an 1384 avant notre ère. M. Larcher  
 la place parmi les autres colonies thessa-  
 liensnes que Deucalion força à émigrer, mais je  
 n'ai trouvé nulle part que l'établissement des Do-  
 liviens remontât à cette époque, et d'ailleurs le témoi-  
 gnage d'Éphore est contraire à cette supposition.

« . . . La guerre qui survint depuis entre le deux  
 peuples, et où périt le roi des Doljives, guerre attribuée  
 par Apollodore (lib. I c. 9 § 18) à l'erreur d'une sur-  
 prise nocturne, pourrait avec plus de vraisem-  
 blance, être imputée à la jalousie qui occasionna au  
 Doljives ou Dolages, un établissement formé par  
 un peuple rival et ennemi. »